

## JOURNEES D'ETUDES

### LES DROITS CULTURELS UNE REMISE EN QUESTION DES POLITIQUES PUBLIQUES DE LA CULTURE ?

*Jeudi 9 et vendredi 10 avril 2015*

---

#### RESTITUTION DE L'ATELIER :

##### → "D'une politique d'accès à la culture à une politique de droits culturels"

*Restitution effectuée par Juliette Luttringer et François Friquet, étudiants M2 Ingénierie de Projets Culturels & Interculturels*

- **INTERVENANTS** : Jean-Paul Rathier, Clara Guinaudeau, Sylvie Minvielle
- **MODÉRATEUR** : François Pouthier

*(Retrouvez la présentation des intervenants, du modérateur et des étudiants à la fin du document)*

---

L'atelier, dont le thème était « d'une politique d'accès à la culture à une politique de droits culturels » a fait se succéder trois intervenants évoquant trois anecdotes : Clara Guinaudeau concernant un projet « culture et prison », Sylvie Minvielle concernant un projet « culture et social » et Jean-Paul Rathier concernant un projet « culture et santé ». Un atelier guidé habilement par François Pouthier. Nous en profitons pour les remercier vivement, tous les quatre, pour leur implication dans la construction et l'animation de cet atelier.

A l'issue de ces trois anecdotes, trois questions se sont alors posées : « comment fabriquer du commun ? » ; « comment peut-on travailler en transversalité ? » ; et enfin « comment se laisser bousculer par les échanges dans la construction d'un projet ? ».

#### > Le « commun » : c'est parler avec et pour tous les publics

Très vite, dans les échanges, nous nous sommes rendus compte que nous parlions de projets qui concernaient des publics spécifiques, captifs, « empêchés »... en s'apercevant qu'on avait tendance à presque oublier les publics qu'on pourrait appeler les « publics non empêchés ». Un exemple évoqué par Clara Guinaudeau illustre très bien ce propos, lorsqu'elle explique que « *des actions culturelles et artistiques sont proposées aux détenus, alors que les gardiens de prison, parfois issus du même "milieu", n'ont pas accès à ces mêmes propositions* ».

Petit à petit, nous sommes arrivés à la question du « commun », qui est alors venue alimenter la discussion de façon régulière, notamment parce que nous nous sommes rendu compte qu'il était ardu de définir ce terme, car chacun peut y mettre « presque » ce qu'il veut.

#### > « Se laisser bousculer » pour construire le « commun », oui, mais pas seulement : il faut aussi appréhender le temps, l'espace, accepter le débat et être volontariste pour favoriser la transversalité

Nous nous sommes alors demandé comment construire ce « commun », et par conséquent « comment faire humanité ensemble ? ». Plusieurs pistes ont été alors proposées : se laisser bouleverser, se laisser le temps, créer des espaces de dialogues et des espaces physiques, accepter de se mettre en débat et de créer plus de porosité entre secteurs et champs professionnels.

Deux autres points tout aussi essentiels et centraux ont été aussi évoqués : remettre la « personne » au centre (accepter les parenthèses des personnes, aller aux sources...), et savoir-faire « un pas de côté » dans son projet pour avoir un autre regard sur ce qui est en train de se passer. La question de l'évaluation a été alors très brièvement soulevée.

Finalement, pour faire ce commun, cette humanité ensemble, il convient parfois simplement de prendre ses responsabilités, de tenter de bouger et de faire bouger les choses, et aller vers de la transgression (administrative, hiérarchique...). Cette transgression renvoie à la question de la responsabilité de chacun. Ce sont donc les termes de « co-responsabilité » et de « coexistence de la responsabilité » qui ont donc émergé au cours de nos discussions. De la même manière, c'est la notion de volontarisme qui a été évoquée : parfois il faut oser agir et ne pas se dédouaner. Tout n'est pas qu'une question de moyens (financiers, humains, etc..), mais de volonté d'agir et de prendre ses responsabilités.

### **> Les droits culturels : au service d'une politique plus horizontale et participative (plutôt que verticale)**

Nous avons constaté que nous étions, aujourd'hui encore, dans un système d'organisation et de construction de la société très descendant et que l'État et les institutions définissaient encore beaucoup le commun. De fait il est donc relativement difficile de créer du commun, qui n'a pas été nommé comme tel par l'État ou les institutions. Un exemple a été évoqué, celui qui consiste à « *avoir du mal à considérer qu'un groupe d'habitants qui revendique quelque chose est légitime et a un pouvoir de décision* ». A l'issue de cet exemple, c'est la question de la confiscation culturelle qui a été soulevée. On en est finalement revenu au constat que le système administratif français était pyramidale et qu'il ne permettait pas la mise en œuvre efficiente et efficace des droits culturels alors qu'un système circulaire, systémique, voir « cellulaire » le permettrait davantage.

A titre personnel, nous (Juliette et François) pensons qu'il serait nécessaire que ce type d'échanges et de débats continuent. Cet atelier a été particulièrement constructif, mais il semble indispensable d'y associer des professionnels et individus du champ social et des professionnels de secteurs divers et variés, afin d'aller encore plus loin dans ce questionnement.

Merci de votre attention.

---

## **PRESENTATION DES INTERVENANTS**

### **Clara GUINAUDEAU**

Coordnatrice culturelle au Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Gironde. Dans le SPIP, la culture est perçue comme un levier d'intégration et de socialisation. Elle assure un rôle-clé pour faire l'interface entre toutes les personnes concernées par ces actions. Elle travaille notamment sur la place de la culture dans le processus d'insertion des personnes détenues et sur la programmation culturelle au centre pénitentiaire de Bordeaux-Gradignan.

### **Jean-Paul RATHIER**

Gérant et directeur pédagogique de la SCIC « Culture & Santé en Aquitaine » créée en 2011 avec la DRAC, l'ARS, l'Institut Bergonié, le Conseil régional d'Aquitaine. Il dirige Script, association artistique et culturelle qu'il fonde en 1984 et réunit une vingtaine d'artistes sur des projets de création et des dispositifs de médiation culturelle, notamment en milieu hospitalier. Metteur en scène, il se consacre au théâtre contemporain. Maître de conférences à l'IUT Michel de Montaigne, il enseigne dans les formations culturelles. Il est aussi membre de l'Association de psychanalyse Jacques Lacan, du collectif de la revue Psychanalyse, et du Comité consultatif de l'Office artistique de la Région Aquitaine.

### **Sylvie MINVIELLE**

Conseillère en charge des politiques interministérielles et du mécénat à la Direction Régionale des Affaires Culturelles Aquitaine depuis 2009. Enseignante dans les années 80 et 90, puis coordinatrice Action Culturelle à la DSDEN de la Gironde de 2000 à 2009 (mission visant le développement de projets d'éducation artistique et culturelle dans les écoles, collèges, lycées du département), elle assure aujourd'hui à la DRAC le suivi, le soutien et le développement en région des politiques interministérielles, notamment Culture Justice, Culture Santé, Culture Handicap, Culture et politique de la ville, en partenariat avec les collectivités territoriales et les services de l'État concernés.

### **François POUTHIER**

Directeur de l'Institut Départemental de Développement Artistique et Culturel (iddac33), agence culturelle du Conseil général de la Gironde, il assure depuis 2011 la présidence de l'association nationale Culture et Départements qui regroupent les Directeurs des Affaires Culturelles et des Agences des Conseils départementaux. Il est également enseignant associé dans le Master Ingénierie de projets culturels et interculturels de l'Université Bordeaux Montaigne et attaché à Adess UMR 5185.

### **Juliette LUTTRINGER**

Originaire de la Réunion et titulaire d'un bac franco-allemand, elle poursuit ses études en métropole, d'abord en littérature et sciences sociales puis en communication à la Sorbonne. Elle intègre le master IPCI dans le but de se spécialiser dans le domaine des musées et du patrimoine. L'an dernier elle effectue son stage à Malagar - Centre François Mauriac, et fait actuellement son stage de fin d'études à la Réunion des Musées Nationaux - Grand Palais.

### **François FRIQUET**

De 2003 à 2014, il occupe le poste d'Assistant de la Directrice Adjointe, au sein de la Maison Elsa Triolet - Louis Aragon (maison d'écrivains et lieu pluridisciplinaire situé dans les Yvelines). En septembre 2014, son projet professionnel l'amène à intégrer la formation en master 2 IPCI. Il est actuellement en stage au Rocher de Palmer (Cenon) sur le développement du projet numérique de la structure.

---

### **Université de Bordeaux Montaigne**

#### **Master Ingénierie de Projets Culturels et Interculturels (I.P.C.I.)**

-----  
*UFR Humanités - Département des Lettres*  
*Domaine Universitaire*  
*Esplanade des Antilles, 33607 Pessac*  
*05 57 12 44 44*

#### **> Pour aller plus loin :**

Le site du Master IPCI :

<http://www.masteripci.fr/>

Le portail et réseau social des Droits Culturels :

<http://droitsculturels.org/>